



L'an deux mille vingt-six le 7 du mois de mai s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 29 avril 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – Mme DOYEN Audrey – M. LEMOINE Anthony
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie - Mme
MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique
Mme MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe – Mme MILLET Prisca – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique - M.
GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny -M. BOUCHEZ Hubert
M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe - Mme LORETTE
Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François –
M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe - M. GUILLAUME Geoffrey
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme GEHLFUSS Virginie - M. MICHEL Olivier – Mme
DEGUILI Sabine – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. THIRION Christian – M.
CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Alain – M. LOUIS Didier

Procurations : Mme RAMPON Catherine à M. CHANE Alain – M. IOHNER Christophe à Mme MARCHAL Astrid

Excusé(s) : M. GRANDADAM Daniel -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombreait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 51

Pouvoirs : 2

Excusés : 1

Votants : 53

Date d'affichage : 13 mai

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53

Contre :

Absentions :

INSTITUTION

20_05_2026

Désignation des représentants de la CCSGC à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Meurthe Madon

Vu l'installation du conseil communautaire du 9 avril 2026, il convient de renouveler les 2 représentants communautaires (1 titulaire / 1 suppléant) auprès de l'EPTB Meurthe Madon (Etablissement Public Territorial de Bassin)

Geoffrey GUILLAUME, vice-président à l'environnement, à la transition écologique et à la GEMAPI, explique que la Communauté de Communes est membre de l'EPTB Meurthe Madon auquel elle a transféré la compétence prévention des inondations (PI).

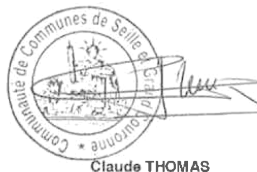
Il propose à l'assemblée communautaire de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, pour représenter la Communauté de communes Seille et Grand Couronné au sein de cet établissement.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Désigne** comme délégués auprès de l'EPTB Meurthe Madon :

Délégué titulaire : M. GUILLAUME Geoffrey

Délégué suppléant : M. VOINSON Philippe



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2026.05.13 08:34:05 +0200
Ref:10995178-16577260-1-D
Signature numérique
le Président